



EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris : demeurez vigilants.
- Carotte : charançon : la ponte se poursuit;
étranglement au collet dû aux vents : certains champs ressemés.
- Céleri : punaises : populations faibles, continuez la surveillance;
cœur noir : surveillez les poussées de croissance.
- Laitue : punaises : populations faibles;
pucerons : attention aux températures plus chaudes;
brûlure de la pointe : surveillez les poussées de croissance.
- Oignon et poireau : mouche de l'oignon : la ponte se poursuit;
brûlure de la feuille : oignon jaune : début des traitements préventifs;
oignon espagnol : quelques taches.
thrips : populations faibles.

SITUATION GÉNÉRALE

La dernière semaine a été surtout marquée par des températures de jour et de nuit plus fraîches que la normale. Plusieurs épisodes de vents forts sont aussi survenus.

Les pluies ont été régulières et, en général, les quantités reçues ont été suffisantes pour bien répondre au besoin des cultures. Dans la région de Québec, certains secteurs ont par contre reçu des quantités supérieures aux besoins (plus de 50 mm d'eau). D'autre part, la répartition des pluies a été encore très inégale cette semaine en Montérégie-Ouest de sorte que, dans certains secteurs, des déficits hydriques pourraient survenir rapidement si le temps se réchauffe.

La situation au niveau des insectes a peu évolué compte tenu du temps frais peu favorable à leur multiplication. Malgré les pluies fréquentes, les maladies ont aussi peu progressé dans l'ensemble, les vents réguliers ayant contribué à un assèchement rapide du feuillage.

En ce qui a trait au développement des cultures, ce sont l'oignon et le poireau qui ont été le plus retardés par les conditions fraîches. Ces cultures préfèrent un climat doux alors que les autres cultures de ce réseau (carotte, céleri et laitue) se développent mieux en climat frais.

VERS GRIS

Continuez de bien surveiller vos jeunes plantations. On rapporte encore beaucoup de dégâts principalement dans l'Est de la province (Québec et Lac Saint-Jean). Pour plus de détails sur la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a01leg04.pdf>).

CAROTTE

Charançon

Le charançon est encore actif. Les champs semés tardivement situés dans les régions à risque (Montérégie, Lanaudière et Basses-Laurentides) et qui atteindront prochainement les stades recommandés doivent encore être traités. Rappelons que les stades recommandés pour les traitements sont :

- Premier traitement : stade 2 à 3 feuilles de la carotte mais avant que la 3^e feuille atteigne son plein développement
- Deuxième traitement : stade 4 à 5 feuilles de la carotte soit environ 10 à 14 jours après le premier traitement

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention incluse dans l'avertissement No 01 du 7 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a01tn04.pdf>).

Étranglement au collet

Encore cette semaine, les forts vents ont entraîné le bris du collet des jeunes plants dans plusieurs champs (Lanaudière et Trois-Rivières). Dans certains cas, on a même dû reprendre les semis.

CÉLERI

Punaises ternes

Les populations sont basses en général. Continuez de bien surveiller vos champs puisque, si le temps se réchauffe, les punaises pourraient se multiplier rapidement. Consultez la stratégie présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>).

Cœur noir (carence en calcium)

Le temps frais a été peu favorable au développement de cette carence au cours de la dernière semaine. Avec le retour du temps chaud, il faudra par contre surveiller les poussées de croissance. Surveillez aussi de près l'humidité du sol puisqu'un sol sec nuit considérablement à l'absorption du calcium par les racines. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention décrite dans l'avertissement No 04 du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>).



LAITUE

Punaises ternes

Les populations sont basses en général. Continuez de bien surveiller vos champs en particulier vos laitues feuilles et romaines. Consultez la stratégie présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) pour connaître les seuils d'intervention.

Pucerons

Bien qu'ils soient encore peu nombreux, on observe maintenant des pucerons dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest et dans la région de Québec. **Commencez à suivre vos champs de près. Avec le réchauffement des températures, les populations pourraient augmenter rapidement.** Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

Brûlure de la pointe (carence en calcium)

Le temps frais a été peu favorable au développement de cette carence au cours de la dernière semaine. Surveillez les poussées de croissance qui pourraient survenir avec le retour des températures plus chaudes. Si vous êtes dans un secteur ayant reçu peu de pluie au cours des dernières semaines, surveillez aussi de près l'humidité du sol. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 10 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>).

OIGNONS ET POIREAU

Mouche de l'oignon

On capture encore des mouches femelles prêtes à pondre à Sainte-Clotilde (Sous-station d'Agriculture et Agroalimentaire Canada). S'il y a lieu, continuez vos traitements foliaires contre les mouches adultes (Montérégie, Basses-Laurentides et Lanaudière). Assurez-vous de bien protéger les champs qui sont déjà affectés par les mouches (des semis et de l'oignon) car ceux-ci attirent davantage les mouches prêtes à pondre. Rappelez-vous que :

- Un sol chaud et sec nuit considérablement à la survie des œufs de sorte que sous ces conditions, il est conseillé d'attendre après la pluie avant de traiter.
- Les traitements doivent être faits **lorsqu'il ne vente pas** en fin de journée, environ une demi-heure avant le coucher du soleil ou par temps nuageux.

Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>).



Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

On observe encore peu de taches dans les oignons semés mais leur nombre augmente dans les oignons transplantés. **Commencez à appliquer des fongicides protectants dans vos champs d'oignons jaunes lorsqu'ils atteignent le stade 4 à 5 feuilles.** Le feuillage doit être protégé à partir de ce moment compte tenu que les plus vieilles feuilles commencent habituellement à dépérir à partir de ce stade et qu'elles deviennent alors une source importante de spores de la maladie. Ajustez la fréquence de vos traitements en fonction des conditions climatiques.

On signale aussi la présence de quelques taches sur les feuilles les plus âgées dans plusieurs champs d'oignons espagnols (Lanaudière, Basses-Laurentides et Montérégie) mais leur nombre n'est en général pas suffisamment élevé pour justifier des traitements.

Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

Thrips

Sauf exception (quelques champs dans les Basses-Laurentides), les populations sont demeurées faibles partout. Par rapport à la semaine dernière, la présence de thrips n'a été notée que dans un nouveau champ. Il s'agit d'un champ d'oignons espagnols (plants produits localement) situé à côté d'un champ de blé (Montérégie-Ouest). Examinez donc de près les champs situés à proximité des graminées (foin ou céréales). Les thrips doivent être surveillés de près surtout lors des périodes de temps chaud et sec. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – carotte, céleri, laitue... – 1^{er} juillet 2004

